

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LYON - 6901 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 22/07/2025 - B2025/038293 - 2011 B 00804 - 529 762 411 - A.C.D



Expertise comptable | Conseil | Audit

ACD

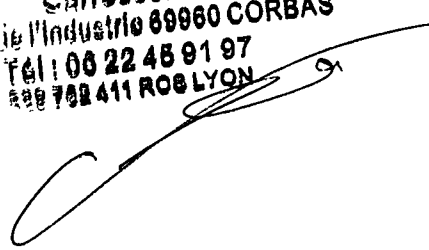
Entretien et réparation de véhicules automobiles légers

11 avenue de l'Industrie
69960 CORBAS

ÉTATS FINANCIERS

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

BURL ACD
Carrosserie
11, Av. de l'Industrie 69960 CORBAS
Tél : 06 22 45 91 97
06 702 411 00 LYON

A large, stylized handwritten signature in black ink, written over the stamp.

fiteco.com



Parc du Soleil
151 route de Grenoble

69800 Saint Priest
Tél : 04.78.20.82.44
E.mail : corbas@fiteco.com

Siren : 529762411

Bilan Actif

	31/12/2024			31/12/2023
	Brut	Amort. & dép.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	800	800		
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et licences				
Fonds commercial (1)				
Autres				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	37 581	36 606	975	1 527
Autres	25 503	19 421	6 082	11 358
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	172		172	168
Prêts				
Autres				
ACTIF IMMOBILISÉ (I)	64 056	56 827	7 228	13 054
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements	2 550		2 550	4 527
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	651		651	2 018
Avances et acomptes versés sur commandes				
CRÉANCES D'EXPLOITATION (3)				
Clients et comptes rattachés	23 753		23 753	28 243
Autres créances	409		409	691
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	4		4	4
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	118 926		118 926	138 109
Charges constatées d'avance (3)	156		156	156
ACTIF CIRCULANT (II)	146 449		146 449	173 747
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (0 à V)	210 505	56 827	153 678	186 801
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

		31/12/2024	31/12/2023
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES			
Capital (dont versé : 10 000)		10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale		1 000	1 000
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves		113 507	95 792
Report à nouveau			
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		-15 847	17 715
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
CAPITAUX PROPRES	(I)	108 660	124 507
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES	(II)		
PROVISIONS			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
PROVISIONS	(III)		
DETTES FINANCIÈRES (1-3)			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		14 268	24 272
Emprunts et dettes financières divers		154	112
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		10 195	20 656
Dettes fiscales et sociales		20 401	17 255
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
DETTES	(IV)	45 017	62 294
Écarts de conversion passif (V)			
TOTAL GÉNÉRAL	(I à V)	153 678	186 801

(1)	Dont à plus d'un an		
	Dont à moins d'un an		
(2)	Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3)	Dont emprunts participatifs		

SOCIETE ACD CARROSSERIE -Ent unipersonnelle responsabilité limité

Au capital de 10 000 euros

Siège social : 11 avenue de l'industrie 69960 CORBAS

RCS LYON 529762411

AFFECTATION RESULTAT

Le soussigné Mr DOGANAY KEMAL associé unique et gérant de la société ACD a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2024 -

L'associé unique décide d'affecter la PERTE de l'exercice qui s'élève à 15 846.73 euros de la manière suivante :

Option 1 : A la réserve légale à hauteur de 5 %, soit 0.00 euros.

Option 2 : Au poste réserve ordinaire, -15 846.73 euros

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 15h

De tout ce qui précède, il a été dressé procès verbal qui a été signé par la gérance et l'associé unique ;

Fais à Corbas le 04/07/2025

Mr DOGANAY KEMAL

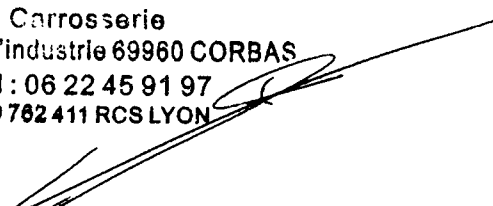
EURL ACD

Carrosserie

11, Av. de l'industrie 69960 CORBAS

Tél : 06 22 45 91 97

529 762 411 RCS LYON



SOCIETE ACD CARROSSERIE Ent unipersonnelle responsabilité limité

Au capital de 10 000 euros

Siège social : 11 avenue de l'industrie 69960 CORBAS

RCS LYON 529762411

PROCES-VERBAL des Décisions de l'associé unique du 04 juillet 2025

Le soussigné Mr DOGANAY KEMAL associé unique et gérant de la société ACD a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2024

Il a pris les décisions suivante

PREMIERE DECISION

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice, qui se traduisent par une perte de 15 846.73 euros. Il approuve les opérations traduites dans ces comptes. En conséquence l'associé unique donne quitus entier à la gérance de l'exécution de son mandat pour le dit exercice ;

DEUXIEME DECISION :

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice qui s'élève à 15 846.73 euros de la manière suivante :

Option 1 : A la réserve légale à hauteur de 5 %, soit 0.00 euros.

Option 2 : Au poste réserve ordinaire, le solde -15 846.73 euros

TROISIEME DECISION : Ratification de la rémunération de la gérance

L'associé unique approuve la rémunération nette de la gérance de 39 976 euros, versée au titre de l'exercice.

QUATRIEME DECISION : Fixation de la rémunération de la gérance

L'associé unique fixe sa rémunération nette annuelle en qualité de gérant à la somme de 40 000 euros .

L'associé unique décide que la société prendra à sa charge, les cotisations sociales du gérant, obligatoires et facultatives, liées à la fonction de gérance .

L'associé unique décide que la gérance pourra prétendre sur présentation des justificatifs au remboursement des frais engagés dans l'exercice de ses fonctions

Une prime de bilan peut être attribuée en cas de bénéfice important.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 15h

De tout ce qui précède, il a été dressé procès verbal qui a été signé par la gérance et l'associé unique ;

Fait à Corbas le 04/07/2025

Mr DOGANAY KEMAL

EURL ACD
Carrosserie
11, Av. de l'Industrie 69960 CORBAS
Tél : 06 22 45 1 97
529 762 411 RCS LYON

